

Témoignages

A l'occasion du débat sur l'emploi lundi au Conseil Général
PAUL VERGES DECLARE : « Sans sous-estimer les mesures préconisées

Il faut aller avec ténacité vers l'étude d'une véritable voie de développement qui corresponde aux réalités de notre pays »

« Sans sous-estimer les mesures préconisées, il faut avec ténacité aller à l'étude d'une véritable voie de développement correspondant aux réalités de notre pays ». C'est en ces termes que Paul Vergès exprime la position du groupe communiste dans le débat sur l'emploi, lundi après-midi au Conseil Général. Le débat, qui « aura eu comme mérite principal d'avoir fait prendre conscience de la gra-

vité du problème », comme le déclare le secrétaire général du Parti Communiste Réunionnais vient enfin en discussion devant l'Assemblée Départementale, après avoir été réclamé par tous les syndicats et la presque totalité des organisations politiques.

Problème « numéro un » ; l'emploi. Cet emploi, nécessaire à la vie et à la dignité, des dizaines de milliers de Réunionnais, chaque jour

plus nombreux, courent en vain à sa recherche, pendant des semaines et des mois. Le rapport de la Commission sur l'emploi et les différentes interventions des conseillers comme Wilfrid Bertile, Marcel Cerneau, David Moreau ont permis de mesurer le caractère dramatique, angoissant, explosif de la situation de l'emploi.

Toutes les mesures sociales, réclamées d'urgence par

le Conseil Général unanime et comprenant l'ensemble des revendications pour lesquelles les masses populaires ont mené de grandes batailles, ont reçu une approbation empressée puis pressante.

Bruny Payet, secrétaire général de la CGTR, qui a été au cœur des récentes luttes de la SORIC, la SEGEFOM et les dockers, notam-

(suite en page 4)

25% de la population active au chômage (3% en France)

- Plus d'un chômeur sur deux a moins de 30 ans
- 50% d'augmentation des demandes d'emploi non satisfaites en un an

Et ce n'est pas fini

reconnait le rapport du Conseil Général sur la situation de l'emploi

Jamais probablement un rapport officiel, fut-il du Conseil Général, n'avait à ce point reconnu la gravité de la situation ici.

Le fait d'attribuer en premier à la démographie ou à la déficience du BUMIDOM qu'aux structures économiques elles-mêmes, l'importance du sous-emploi à la Réunion; pas plus d'ailleurs que le fait de faire référence à des chiffres sous-évalués, tel le nombre de licenciements autorisés par la direction du Travail, alors que tout le monde sait qu'ils ne représentent que l'infime partie des licenciements massifs prononcés cette année, n'enlève rien à la situation catas-

trophique de l'emploi, du sous-emploi comme le précisait justement Bruny Payet, à la Réunion.

Pas plus d'ailleurs que cela n'atténue en quoi que ce soit la responsabilité de la politique menée ici depuis des années dans l'aggravation de la situation,

ou que cela n'atténue d'une façon ou d'une autre les effets de la catastrophe qui se prépare si rien n'est rapidement fait pour changer le cours des choses.

Mais voyons cette photographie de la situation de l'emploi à la Réunion que

donne dans son rapport la commission des affaires générales et sociales du Conseil général.

Elle note d'abord l'importante augmentation des demandes d'emploi non satisfaites qui ressort du tableau ci-dessous.

| | HOMMES | FEMMES | TOTAL |
|-------------------|--------|--------|--------|
| 1er Décembre 1973 | 7 061 | 2 696 | 9 757 |
| 1er Janvier 1974 | 7 450 | 1 933 | 9 383 |
| 1er Avril 1974 | 8 239 | 2 608 | 10 847 |
| 1er Juillet 1974 | 8 638 | 3 005 | 11 643 |
| 1er Octobre 1974 | 9 118 | 4 681 | 13 799 |
| 1er Décembre 1974 | 9 495 | 5 191 | 14 686 |

(suite en page 4)

NOËL ! ?

Noël 1974 est maintenant terminé.

Dans certains milieux, on n'a certainement pas manqué d'appliquer à la lettre les conseils donnés par ces dames de l'AREP pour bien manger à l'occasion de Noël, sans en être malade le lendemain.

Mais pendant que ceux-là une minorité, se remplissait méthodiquement le ventre et se distribuait des petits cadeaux (cela entretient l'amitié!) représentant des semaines, voire des mois de salaire au SMIC, quel était le Noël de la grande masse des Réunionnais ?

Comment était le Noël de ces dizaines de milliers de familles condamnées à vivre dans des bidonvilles qui s'appellent « ruelle Papangue » à St-Denis, Tanambo, Petit Paris à St-Pierre, etc. ?

Quel a été le Noël de tous ces travailleurs des quartiers populaires de St-Denis, du Port, de St-Paul et d'ailleurs ?

Quel a été le Noël des familles de l'armée des sans-travail ? Celui des familles des milliers de planteurs de cannes, de géranium, de vétyver, etc qui d'année en année s'enfoncent un peu plus dans la misère la plus noire ?

Plus que jamais cette année, plus qu'aux pires moments de la colonie probablement, le père Noël a fui les quartiers populaires où tout n'est que chômage et misère. Il est resté là où il y a la lumière, là où il y a l'argent, là où il y a à manger en quantité et en qualité. Et de plus en plus, en 1974 plus qu'en 1973, mais en 1975 plus qu'en 1974, il se cantonnera dans ces îlots qui d'ailleurs se rétrécissent.

● La Réunion 74

EN CORRECTIONNELLE A 4 JOURS DE NOËL

« Mettez-moi en prison pour que je puisse enfin manger! »

C'était le 20 décembre, au tribunal de St-Denis ; à quatre jours de Noël. Un pe-

tit homme maigrichon est devant les juges, pour quelques

(suite en page 4)

**Jeunes de 18 ans et plus,
non inscrits**

**Il reste exactement
six jours**

**pour vous faire inscrire
APRES IL SERA TROP TARD**

Pièces à fournir :

- Bulletin de naissance ou fiche d'État-Civil, ou livret de famille, ou carte nationale d'identité
- Une pièce certifiant de votre domicile (quittances loyer, E.E.R. ou enveloppe reçue à votre nom)
- Une procuration signée si vous ne pouvez vous rendre vous-mêmes à la Mairie.

Certain d'avoir raison contre le BUMIDOM

**« COMBAT REUNIONNAIS » FAIT APPEL DU JUGEMENT
RENDU LE 20 DECEMBRE A PARIS PAR
LA 17^e CHAMBRE CORRECTIONNELLE (voir en page 2)**